

TTIP et CETA, aux sources d'une mobilisation citoyenne

Julien Tondeur (Historien CARHOP asbl)

Mots Clés : TTIP-CETA-Mobilisation

Le 27 octobre 2016, après des semaines de tension, les différents gouvernements régionaux et le gouvernement fédéral annoncent avoir finalisé un accord intra-belge sur le CETA, ouvrant par la même occasion de réelles perspectives de ratification future pour un autre accord de libre-échange, le TTIP. Dans cet article, nous analysons les sources de la mobilisation qui a accompagné ces négociations. Pour des raisons méthodologiques, notre analyse se limite cependant à en tracer les contours jusqu'au 15 mai 2014, date fondatrice pour le mouvement citoyen d'opposition aux traités TTIP et CETA. La force déployée par ce mouvement nous invite à s'y arrêter quelques instants pour tenter de comprendre comment il s'est construit. C'est à partir des regards croisés de Myriam Djegham et de Michel Cermak, chevilles ouvrières de la contestation à Bruxelles, que nous suivrons le fil de la mobilisation citoyenne activée il y a plusieurs années déjà, prenant progressivement une importance et une visibilité croissante dans l'espace public.

Introduction

Raconter l'histoire d'une mobilisation citoyenne permet de rencontrer un des objectifs principaux du Centre de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire (CARHOP), qui est de donner l'opportunité aux militant-es de se réapproprier leur histoire. Relater les événements à travers leurs yeux et leurs mots fait vivre le récit, place le lecteur au cœur de l'action. L'approche par témoignage rend l'analyse accessible au plus grand nombre, et offre la possibilité d'aborder une série de questions spécifiques à l'action militante. Les obstacles rencontrés, les manières de les contourner, les victoires et les échecs, mais aussi les espoirs et les frustrations des témoins, les perspectives qu'ils et qu'elles entrevoient pour leurs militances de terrain.

Explorer le sujet de la mobilisation citoyenne contre ces traités commerciaux semble enrichissant pour plusieurs raisons. Malgré nos recherches, nous n'avons pu trouver de travail historique retraçant les grandes lignes d'une mobilisation citoyenne contre un traité de libre-échange dit de « nouvelle génération ». ¹ Plus complets que leurs prédécesseurs, ces traités qui font leur apparition en 2011 se distinguent par le fait qu'ils ne se « contentent plus » de diminuer les droits de douanes, ils tentent de supprimer toutes les barrières existantes au commerce. Ils concernent les services, les marchés publics, la protection de la propriété intellectuelle, etc. Ils impactent ainsi l'existence de nombreuses catégories de la population. ²

Histoire et enjeux de la mobilisation, quelques notions clefs

Le « Transatlantic Trade and Investment Partnership » (TTIP), ou en français « Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement », est un accord commercial en cours de négociations entre l'Union Européenne (UE) et les États-Unis (USA) prévoyant la création d'une zone de libre-échange transatlantique. Si le projet se concrétise, il instituera la zone de libre-échange la plus importante de l'Histoire, couvrant 45,5 % du Produit Intérieur brut (PIB) mondial. ³ Le « Comprehensive Economic and Trade Agreement » (CETA), « Accord Économique et Commercial Global » est considéré comme le « petit frère » du TTIP, de par ses similitudes avec ce dernier. Il prévoit une zone de libre-échange entre l'UE et le Canada. Après de nombreux rebondissements et le blocage momentané du parlement de la Région Wallonne, le CETA est officiellement signé par l'UE et le Canada le 30 octobre 2016.

1. Pour en savoir plus: <http://www.touteurope.eu/actualite/ceta-ttip-tpp-qu-est-ce-qu-un-accord-de-libre-echange-nouvelle-generation.html>, site consulté le 20 Novembre 2016.

2. Pour en savoir plus: LÖWENTHAL, P., « Petits arrangements internationaux entre amis... au profit de qui? », Justice et Paix, 29 avril 2016.

3. Chiffres disponibles sur le site de la Banque mondiale, [en ligne] <http://www.banquemondiale.org>, consulté le 16 novembre 2016.

Il doit maintenant être ratifié par l'ensemble des parlements nationaux et régionaux des pays de l'Union.⁴ Ces deux traités peuvent avoir des conséquences économiques et politiques importantes. Leurs partisans, la Commission Européenne et les gouvernements américain et canadien notamment, affirment que les traités conduiront à une croissance économique pour les deux parties. Les syndicats, de nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG), le secteur associatif, des universitaires et différents mouvements sociaux soutiennent qu'ils supprimeront de nombreux emplois, augmenteront de manière significative le pouvoir des entreprises face aux États et compliqueront fortement la régulation des marchés.⁵

Premières rencontres

Myriam Djegham, secrétaire fédérale du Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) de Bruxelles, se souvient très bien de la première fois où elle a entendu parler du TTIP. Nous sommes en 2011, et elle se trouve «à une conférence organisée par la FGTB, à l'intention de leurs délégués syndicaux. Ils avaient invité Mélenchon⁶, et j'avais voulu m'y faufiler pour l'écouter».⁷ Elle n'est, à ce moment, «pas du tout intéressée par la thématique des traités de libre-échange». L'introduction de cette conférence est donnée par Bruno Poncelet et Ricardo Cherenti, les deux auteurs d'un livre intitulé *Le grand marché transatlantique* publié à peine un an auparavant, et qui orientent leur intervention sur cette question⁸. C'est donc par hasard que Myriam Djegham rencontre Bruno Poncelet, formateur au Centre d'Éducation Populaire André Génot (CEPAG)⁹, qui va s'avérer fondateur dans la construction d'une information militante de qualité sur le TTIP et les traités de libre-échange en général. Si Myriam Djegham y entend pour la première fois parler du TTIP, accaparée par d'autres luttes, elle continue néanmoins à «vivre comme si de rien n'était, en ne m'y intéressant pas particulièrement jusqu'en juin 2013».

De son côté, en 2011, Michel Cermak vient d'être engagé au Centre National de Coopération au Développement (CNCD)-11.11.11 comme «Chargé de recherches et de plaider sur le Travail décent et les accords de commerce», «et la toute première réunion où on m'a envoyé c'est une réunion à Namur organisée par Bruno Poncelet du CEPAG sur la création de sa plateforme No-Transat¹⁰ où il a passé deux heures à nous expliquer le traité transatlantique qui allait arriver et tous nous "bouffer"».¹¹ Michel Cermak quitte cette conférence avec une impression mitigée «il nous parle d'un truc qui n'existe pas encore (...) et avec le peu d'expérience que j'avais à ce moment-là, j'avais senti ce discours comme très idéologique». Il préconise pour ces raisons que le CNCD-11.11.11 n'adhère pas à No-Transat. À l'époque, il ne perçoit pas non plus le sens pour une plateforme Nord-Sud, telle que le CNCD-11.11.11, de s'engager dans un projet d'accord commercial concernant les États-Unis et l'Union Européenne.

Le rôle de Bruno Poncelet et de la plateforme «No-Transat»

No-Transat est une plateforme qui rassemble des citoyens et des citoyennes ainsi que des associations, organisations syndicales et des collectifs. Elle a été créée en 2011 par le centre de formation de la FGTB wallonne, le CEPAG, via l'entremise de Bruno Poncelet qui y travaille comme formateur. En tant que formateur du CEPAG à l'intérieur de la FGTB et ensuite via No-Transat, Bruno Poncelet réalise un travail considérable de formation et d'information à l'adresse de différents publics afin de les sensibiliser sur la question. Ces analyses bénéficieront ensuite à d'autres acteurs tels que D-19-20 ou le CNCD-11.11.11 notamment.¹ Le rôle primordial joué par Bruno Poncelet et la plateforme No-Transat quant à la fourniture d'une analyse de qualité sur les traités commerciaux est souligné à la fois par Myriam Djegham et Michel Cermak.

1. Pour plus d'informations, consulter [en ligne] <http://www.no-transat.be/>, site consulté le 15 novembre 2016.

4. STROOBANTS, JP., «L'avenir incertain du CETA après la signature du traité», *Le Monde*, 30 octobre 2016, [en ligne] http://www.lemonde.fr/economie-mondiale/article/2016/10/30/le-ceta-traite-de-libre-echange-entre-l-union-europeenne-et-le-canada-a-ete-signe-a-bruxelles_5022713_1656941.html, consulté le 10 décembre 2016.

5. Pour une description des principales critiques à l'encontre des TTIP et CETA, consulter le site de la plateforme [en ligne] <http://www.stopttip.be/fr->

6. Jean-Luc Mélenchon, homme politique français faisant partie de l'aile gauche du parti socialiste jusqu'en 2008. Il fonde ensuite le Parti de Gauche (PG), dont il reste co-président jusqu'en 2014.

7. Interview de Myriam Djegham réalisée le 25 octobre 2016 par Julien Tondeur.

8. CHERENTI, R., PONCELET, B., *Le grand marché transatlantique. Les multinationales contre la démocratie*, Éditions Bruno Leprince, Paris, 2011.

9. Mouvement d'Éducation permanente proche de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB) wallonne.

10. Sur la plateforme No-Transat, voir encadré.

11. Interview de Michel Cermak réalisée le 3 novembre 2016 par Julien Tondeur.

Un travail de plaidoyer au rythme des traités commerciaux

Dans les mois et les années qui suivent, Michel Cermak travaille sur des traités de libre-échange conclus entre l'UE ou la Belgique et les pays du Sud. Le point qui monopolise le plus son attention est celui des accords de commerce bilatéraux avec protection des investissements qui contiennent « la fameuse clause d'arbitrage qu'on retrouvera plus tard dans le TTIP et le CETA ».¹² Il participe à des réunions de « Seattle to Brussels », branche européenne du réseau mondial « Our World Is Not For Sale ». Celui-ci est composé d'organisations de développement, de droits humains, environnementales, féministes et de syndicats, une « sorte de reliquat de l'époque des grandes mobilisations contre l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ».¹³ Ce réseau commence justement à cette époque « à prendre le sujet "arbitrage" comme un de ses sujets de travail principaux et suit de près les directives et communications de la Commission européenne à ce propos ». En 2011, à la suite du traité de Lisbonne¹⁴, la compétence de conclure des accords d'investissements avec clause d'arbitrage est progressivement transférée des États membres au niveau européen. À partir de cet instant, la clause d'arbitrage est donc ajoutée au mandat de négociation dont dispose depuis 2009 la Commission européenne pour le CETA. Cette période constitue le premier contact de Michel Cermak avec ce traité, et à l'époque précise-t-il, « on est encore très loin de ce qu'on a connu par la suite en terme de mobilisation contre le TTIP ».

Entre 2011 et 2012, si Michel Cermak continue son travail de plaidoyer, et malgré ses efforts pour faire connaître du public ces traités de libre-échange, il est encore trop tôt pour parler de réelle mobilisation citoyenne. L'élaboration des traités commerciaux ne s'arrête pas pour autant : accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Panama, UE-Canada d'une part, UE-Colombie et Pérou, etc. Bien que Michel Cermak regrette alors le manque de mobilisation, cette période se révèle très intéressante puisqu'elle lui permet d'observer de près le processus de ratification d'un accord. Il utilisera cette expérience quelques années plus tard avec le TTIP et le CETA.

Une déclaration prémonitoire

En janvier 2013, Michel Cermak a une conversation avec son collègue Marc Maes, son alter-ego pour la partie néerlandophone du CNCD-11.11.11. Du haut de ses 15 années d'expériences sur la thématique des traités commerciaux, il lui annonce que « ça y est ! (...) on va lancer les négociations assez rapidement (sur le TTIP) ». Il ajoute cette phrase prémonitoire : « là on va avoir un gros shift ! Depuis dix ou quinze ans et la période de Seattle-OMC, tout ce qui est commercial est tombé en-dessous du radar et même si on continue à faire notre travail de plaidoyer, il n'y a pas de mobilisation. Mais là, il pourrait y avoir un regain d'intérêt ! Parce que ce qu'on dénonce dans tous les accords entre les pays européens et les pays en développement jusqu'à présent, c'est que des règles européennes sont imposées aux pays en développement, et là, pour une fois, il y a un risque que ce soient les règles américaines qui nous soient imposées. Et il y a plein de militants qui sont partout, qui sont de bonne volonté et qui ont très envie de se mobiliser pour pleins de trucs, mais s'ils ne se sentent pas menacés directement, on n'a jamais réussi à avoir une mobilisation d'ampleur sur les impacts que ça avait sur d'autres pays ». Pour Michel, et cela semble se vérifier aujourd'hui, son collègue avait « vraiment flairé le truc » concernant une possible future mobilisation autour du TTIP.

Lorsque la Commission Européenne annonce officiellement le début des négociations, le CNCD-11.11.11 rédige immédiatement un appel à la société civile, prévenant des dangers futurs du TTIP pour les droits sociaux. Des rencontres sont rapidement organisées avec les cabinets du Premier et de la Vice première ministre socialistes de l'époque, Elio Di Rupo et Laurette Onkelinx. Faute de mobilisation, Michel Cermak constate que les « résultats ne suivent pas ».

12. Connue sous son acronyme anglais, « Investor-to-State Dispute Settlement » (ISDS), cette clause permet à un investisseur d'attaquer un État devant une cour d'arbitrage privée, quand il estime que cet État prend une décision qui affecte ses profits attendus. L'ISDS a notamment récemment permis à des firmes de contester l'augmentation du salaire minimum en Égypte ou la sortie du nucléaire en Allemagne. Pour plus d'informations, [en ligne] <http://www.cncd.be/Tribunaux-d-arbitrage-TTIP-CETA>, site consulté le 5 novembre 2016.

13. Seattle (1999), Göteborg et Gène (2001).

14. Traité signé en 2007 entre les 27 états membres de l'Union Européenne qui transforme l'architecture institutionnelle de l'Union. Il est construit pour pallier à la non-ratification du traité de constitution européenne en 2004.

La plateforme citoyenne D19-20, un démarrage sur les chapeaux de roues

C'est à peu près à cette époque que nous retrouvons Myriam Djegham. Elle ne s'est plus intéressée au TTIP depuis la conférence de Jean-Luc Mélenchon, mais le traité va revenir au-devant de son actualité de manière soudaine. En juin 2013, la Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC) et la FGTB de Bruxelles co-organisent une manifestation contre le Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG)¹⁵. À cette occasion, le Syndicat des Producteurs de Lait (MIG)¹⁶ prend contact avec le MOC de Bruxelles et demande l'autorisation de pouvoir s'exprimer à la tribune. « J'étais intervenue dans ce sens auprès de la CSC, qui a tout de suite accepté et qui a convaincu la FGTB. Et donc, un agriculteur a pu monter sur le podium et faire écho d'autres luttes, et notamment celle qu'ils amorçaient, contre le TTIP ». Les producteurs de lait se disent conscients des limites d'une résistance confinée dans un seul secteur et cherchent à rassembler les forces autour de leur lutte. Immédiatement après cette journée, quelques militants interpellés et touchés par le témoignage de cet agriculteur, décident de se réunir pour en parler plus concrètement. « On s'est retrouvé dans les locaux de la Centrale Générale des Services Publics (CGSP)¹⁷, le 23 ou le 24 juin 2013. Moi, on m'avait demandé d'y représenter la CSC, mais j'y étais aussi par intérêt personnel. À cette réunion se trouvait la CGSP Bruxelles, une sous régionale d'ALR¹⁸, les agriculteurs du MIG et des membres de Constituante¹⁹, une asbl. On devait être une petite dizaine. Et là, tout de suite, on a décidé d'organiser une action au mois de décembre lors du sommet européen. Et c'est parti direct sur les chapeaux de roues ! ».

Cette action, le groupe décide immédiatement que ce sera le blocage du sommet européen. L'échéance très courte ne laisse pas le temps à la tergiversation. Le petit groupe est motivé et veut avancer. Il décide de tout mettre en œuvre pour organiser un premier rendez-vous après les vacances : « on s'est vu pendant l'été, on a échangé des mails pour préciser le projet, et on a organisé au mois de septembre notre première assemblée générale. Et c'était parti. » La question de la forme que prendra la future Alliance D19-20 est débattue. Les chevilles ouvrières présentes en juin écrivent un premier texte durant l'été 2013 et le publient sur internet. Il contient une proposition d'adhésion avec signature individuelle. La décision est prise, D19-20 sera multiforme. « Une plateforme d'organisations et une alliance de citoyens. On a cherché des associations, des mouvements sociaux, des ONG qui ont acceptés ou souhaités y contribuer, et des citoyens et citoyennes ». Selon Myriam, l'objectif de D19-20 est à l'origine « purement opérationnel », il s'agit d'organiser une action commune qui n'a pas vocation à être répétée dans le temps afin de faire entendre une opposition aux traités de libre-échange et à leur impact sur le droit du travail, l'environnement ou encore les droits sociaux.

Convergence des luttes pour un blocage de sommet

Le 19 décembre, 2 000 manifestants bloquent simultanément cinq carrefours importants de Bruxelles. Chacun d'entre eux est tenu par une organisation membre de D19-20.²⁰ Myriam nous raconte ce moment d'une importance capitale à ses yeux, car fédérateur pour la dynamique de D19-20 et plus largement de la mobilisation : « les premiers à avoir débloqué ce sont les agriculteurs, qui étaient près de Sainte-Gudule²¹ avec leurs tracteurs. Ils ont rejoint le carrefour qui était bloqué par la CGSP près du Botanique, qui ont eux-mêmes après ensemble, syndicalistes et agriculteurs, rejoint le point Belliard, blocage organisé par la CNE. Et là, il y a eu vraiment quelque chose de la convergence des luttes, (...) un moment de grande force. Cette prise de conscience qu'ensemble, c'est bête à dire parce qu'on le sait et c'est même la devise de la Belgique, mais cette prise de conscience dans nos pieds, dans notre corps, dans nos yeux, vraiment ancrée physiquement, de la force d'être ensemble. » Ce qui l'interpelle particulièrement, c'est la fraternité qui semble se dégager des retrouvailles entre les différentes organisations, qu'elle ne ressent pas nécessairement dans toutes les « manifestations en front commun, ou entre les associations et les syndicats. Dans le sens où ici, à la première action, il y avait vraiment une volonté de se retrouver, et donc une joie. Dans la rencontre, par exemple, des syndicalistes rouges et des syndicalistes

15. Également appelé Pacte budgétaire européen, il impose aux États membres de respecter un déficit budgétaire de maximum 0,5% du Produit Intérieur Brut (PIB).

16. Pour Milcherzeuger Interessengemeinschaft.

17. Centrale des services publics affiliée à la FGTB.

18. L'Administration Locale et Régionale est une section de la CGSP qui couvre les fonctionnaires des régions et des administrations communales. L'ALR de Bruxelles est forte d'environ 13 000 affiliés.e.s.

19. Pour plus d'informations, consulter [en ligne] <http://www.constituante.be/>.

20. Pour le programme complet des journées du 19 et du 20 décembre, consulter : [en ligne] <https://stoptafta.wordpress.com/2013/12/16/programme-du-meeting-et-du-blocage-du-sommet-europeen-1819-decembre-a-bruxelles-alliance-d19-20/>, site consulté le 14 décembre 2016.

21. La Cathédrale Saint-Michel et Gudule se trouve dans le centre de Bruxelles, à proximité de la Grande-Place.

verts, je ne vais pas dire qu'ils se sautaient au coup, mais ils étaient contents de se retrouver». Si le succès de cette action contribue au lancement d'une dynamique porteuse d'espoirs pour celles et ceux qui y participent, il est en partie dû aux mobilisations des organisations et des citoyens membres qui œuvrent en coulisse pour faire connaître le combat que mène D19-20.

L'apport des réseaux

La proposition d'adhésion à D19-20 lancée sur internet en juin 2013 récolte rapidement des signatures, notamment grâce au travail des premiers membres, qui contribuent à faire connaître la plateforme dans leurs réseaux respectifs.²² Entre juin et décembre 2013, date de la première action, approximativement 80 associations la rejoignent. Citons notamment la CGSP Bruxelles, ALR, la Centrale Nationale des Employés (CNE), le MOC Bruxelles, le MIG, la Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et Agriculteurs (FUGEA), diverses asbl actives sur des questions environnementales, d'alimentation, des organisations féministes, de jeunesse, etc.²³ Dans les faits, certaines sont plus actives que d'autres, ou ont un pouvoir de mobilisation plus important. Sur l'ensemble des actions de D19-20, Myriam estime qu'approximativement les deux tiers des personnes présentes l'étaient via un des deux syndicats actifs dans la plateforme, la FGTB et la CSC.

En provenance des plus petites structures, un énorme travail est réalisé en termes de sensibilisation. Les organisations de jeunesse réussissent à mobiliser un nombre impressionnant de participants. En moyenne, quelques 300 personnes sur les 2 000 souvent présentes aux actions le sont grâce au travail des organisations de jeunesse, qui ont apparemment « vite été à la fois sensibilisés et porteurs de la dynamique de D19, notamment grâce aux formes d'actions qu'on avait choisies. C'est-à-dire, la désobéissance civile. Des actions non violentes, mais sous des formes plus intrusives que les traditionnelles Nord-Midi quoi²⁴. Ça, je pense que c'est un des éléments qui a contribué à la forte mobilisation des organisations de jeunesse ».

Comme lors des mobilisations altermondialistes de la fin des années 1990 et du début des années 2000, le rôle des médias alternatifs est prépondérant.²⁵ Dès le blocage du sommet européen de décembre 2013, ils sont présents en masse. Trois radios alternatives²⁶ unissent leurs efforts afin de couvrir l'événement de manière complète, le collectif Krasnyi²⁷ réalise de manière systématique des reportages photos de toutes les actions, ZinTV, télévision alternative en ligne, fait une grande place aux différentes activités organisées par D19-20.²⁸ En répercutant les actions et les messages sur les médias sociaux et sur leurs plateformes, ils participent activement à offrir une visibilité à la problématique des traités de libre-échange et aux actions entreprises à ce sujet par D19-20, visibilité que les médias traditionnels ne donnent pas encore à ce moment de la lutte. Quelques mois plus tard, celle-ci éclate au grand jour de manière inattendue.

VOICI CE QUE NOS GOUVERNEMENTS S'APPRÊTENT À SIGNER

Le TTIP : un traité de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis
Le CETA : un traité de libre-échange entre l'Europe et le Canada
Le TISA : un traité de libre-échange entre pays au sein de l'OMC. Le TISA est spécialisé « services publics » **ET BIEN D'AUTRES...**

Des traités négociés sur mesure par et pour les multinationales
 En 597 réunions sur le TTIP, la Commission européenne a rencontré:
 - 98% de lobbies industriels
 - 9% de groupes d'intérêt public

AVEC QUELS IMPACTS?

Harmonisation des normes OGM, poulet au chlore, gaz de schiste, etc... L'UE interdit plus de 1300 produits dangereux en cosmétique. Les US, 11.	ICS - Investment Court System Les entreprises pourront attaquer les pays si ceux-ci prennent des décisions nuisant à leurs profits. L'inverse n'est pas possible.	Coopération Réglementaire Les États devront consulter cet organe composé d'experts non élus et non soumis à une quelconque instance politique avant de pouvoir prendre des décisions.	Pertes d'emplois - Baisse des salaires Une étude d'impact du TTIP en Europe prévoit 600 000 pertes d'emplois, une baisse importante des salaires, une diminution de la croissance, etc. (Étude de Capado - Tufts University)
ALENA Un traité similaire entre les USA, le Mexique et le Canada a eu des impacts économiques dévastateurs. Et c'est que l'on prévoit également avec le TTIP ou le CETA.	Services publics C'est la porte ouverte à la libéralisation des soins de santé, de l'enseignement, des transports, de l'eau, de l'énergie, etc.	PME En concurrence avec les multinationales, les PME seront les premières victimes des produits meilleurs marché.	

STOP

Vous voulez conserver notre démocratie?
 Aidez-nous à rendre ce combat visible. Affichez le verso à la fenêtre de votre appartement/maison/voiture/bureau/etc., et faites-en des « Zones hors TTIP & Co ».

Plus d'infos? WWW.d19-20.be

Affiche de D19-20, s.d.

22. Plus d'informations sur le site internet de D19-20: [en ligne] <http://www.d19-20.be/?lang=fr>. Site consulté le 14 décembre 2016.

23. Pour la liste exhaustive, consulter [en ligne] <http://www.d19-20.be/leden/?lang=fr>. Site consulté le 14 décembre 2016.

24. Nord-Midi désigne l'axe principalement emprunté par les manifestations syndicales de grande envergure. Il relie la gare de Bruxelles nord à celle de Bruxelles sud.

25. Consulter par exemple: [En ligne] http://mediaslibres.org/?no_js=oui&id_syndic=16&age=365

26. Consulter par exemple: [En ligne] <http://www.radiopanik.org/la-radio/>

27. <http://www.krasnycollective.com/NEWS/>

28. <http://www.zintv.org/>

Climax d'une mobilisation citoyenne

En mai 2014, D19-20 obtient l'information que se tient dans le quartier du Sablon à Bruxelles, plus précisément au Palais d'Egmont, un sommet européen du business, organisé par la plateforme « European Business Summit ». ²⁹ Myriam s'en souvient : « on a pu voir sur leur site que les traités de libre-échange étaient à l'ordre du jour, et qu'en plus un certain nombre de politiques, que ce soit au niveau européen ou au niveau belge, participaient à cet évènement. Tous les medias mainstream y étaient également présents ».

L'occasion semble trop belle. D19-20 souhaite en profiter pour faire passer son message aux médias de grandes écoutes, et s'offrir du même coup une visibilité plus importante. En moins de 15 jours, il faut monter une action, mobiliser, demander et obtenir une autorisation de manifester auprès de la police. L'objectif de la plateforme est de « "perturber" la tenue de ce sommet, en dénonçant le fait que les politiques prêtent plus facilement l'oreille au commerce international ou aux multinationales qu'aux citoyens. D'ailleurs, c'était à mourir de rire, il y avait un atelier sur l'éducation qui était présidé par quelqu'un de Nestlé. (...) Et donc on voulait interpeller les politiques et les médias, en disant : "Si vous voulez vraiment avoir notre point de vue sur ces traités, venez dans la rue discuter avec nous" ».

Le 15 mai 2014, approximativement 800 personnes sont présentes selon Myriam Djegham ³⁰, réunies près du Palais de justice de Bruxelles, nettement moins que lors de l'action de décembre 2013. En cause, les délais trop courts, et un couac au niveau organisationnel, « parce qu'il y avait une autre action, notamment organisée par la FGTB en simultanée » se remémore Myriam. De son côté, Michel Cermak se souvient également très bien de cette action : « Il y avait une autorisation des flics, mais elle couvrait une manif statique place Poelaert. C'est-à-dire à 800 mètres du truc visé, donc inaudible et invisible ! On y est à quelques-uns du CNCD et je pense que plusieurs sont passés rapidement le matin et puis sont partis. » De par sa plus faible mobilisation, cette action ne réunit a priori pas les conditions pour rester dans les annales. C'est paradoxalement la première manifestation de D19-20 qui va bénéficier d'un écho conséquent dans les médias belges et internationaux.



Manifestation du 20 septembre 2016 organisée par la Plateforme Stop TTIP. Photo Julien Tondeur.

29. Cette plateforme fondée en 1999 par la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) se décrit elle-même comme un acteur clé dans l'unification des mondes de l'entrepreneuriat et de la politique. Pour en savoir plus : <http://www.ebsummit.eu/>. Site internet consulté le 29 novembre 2016.

30. 500 selon la police. <http://www.lalibre.be/actu/belgique/apres-l-arrestation-des-ses-deputes-ecolo-exige-la-fin-des-derapages-policiers-537487b23570102383c88678>, site consulté le 15 novembre 2016.

Constatant qu'ils n'ont aucune visibilité, les manifestant.e.s dont Michel Cermak décident de s'avancer plus près du sommet, « mais dès qu'on a traversé la rue pour aller sur le trottoir d'en face et être un peu plus visible des gens qu'on visait, ça ne s'est pas très bien passé ».

La réaction de la police est immédiate. Elle encercle les manifestant.e.s et les arrosent avec une autopompe. Rapidement les premières arrestations ont lieu, il y en aura 250 en tout. S'il est sans doute aujourd'hui encore difficile d'expliquer avec certitude les événements, ceux-ci servent de manière évidente la cause de D19-20, leur offrant une visibilité inespérée. En effet, les médias s'emparent rapidement du sujet, notamment parce que, ce que la police ignore, c'est que plusieurs parlementaires se trouvent parmi les personnes arrêtées: les écologistes Alain Maron, Anne Herscovici et Ahmed Mouhssin.³¹ « Il y a eu un écho de fou de cette action se rappelle Myriam Djegham. Et ce qui était génial, c'est que les militant.e.s qui ont été arrêtés, et je veux dire, ce n'est pas spécialement une expérience joyeuse, mais devant les caméras, au sol avec les menottes, ont pu rappeler, encore et encore, pourquoi ils étaient là, et notamment rappeler les enjeux démocratiques, sociaux et environnementaux des traités de libre-échange. »³²

Avec le recul nécessaire, il est aujourd'hui possible de dire que cette journée du 15 mai 2014 représente un moment clef de la lutte à plusieurs niveaux. Il en résulte, comme Myriam Djegham nous le raconte, « une sensibilisation d'un certain nombre de personnes qui n'étaient pas nécessairement au courant. Jusque-là, (...) dans les medias mainstream, il n'y avait quasi rien. (...) Là, les gens se sont demandés pourquoi on les a arrêtés, (...) "tiens, il y a donc là un enjeu vraiment important, il faut qu'on creuse!", et qui se sont intéressés par après de manière approfondie au contenu des traités. Ça a finalement eu un effet très positif en terme de sensibilisation mais en terme de mobilisation aussi, puisque ceux qui ont été arrêtés ont été plus mobilisés que jamais. » Michel Cermak ne contredit pas cette analyse et y ajoute même un élément, celui de l'impact sur le réseautage : « j'ai passé la journée en cellule avec plein de gens et c'était plutôt sympa en fait. Ça a contribué à ce qu'on fasse plus connaissance et à ce que le mouvement se construise encore un peu plus. Et du coup, il y a des gens du CNCD qui sont venus faire le pied de grue à la sortie du commissariat pour qu'on soit libérés et ça a aussi un peu créé une dynamique ici [au CNCD]. Le truc, où à la base on aurait probablement été 2 à porter le drapeau pendant 5 minutes à la manif le matin, s'est transformé en un truc de solidarité un peu plus fort. »

Conclusion

Remonter les sources de la mobilisation citoyenne contre le TTIP et le CETA permet de tirer quelques conclusions, fussent-elles partielles et momentanées. Au regard des informations récoltées dans le cadre de cette analyse, s'il apparaît que plusieurs facteurs expliquent la réussite de la mobilisation lancée par les opposant.e.s aux traités, la convergence des luttes semble être déterminante. Les traités de « nouvelle génération » ont pour but de réglementer tellement d'aspects différents de la vie socio-économique et politique qu'ils impactent l'existence de très nombreuses catégories de la population. Pour Myriam Djegham, cela a très vite été perçu comme un atout par D19-20 : « L'ampleur de l'attaque des multinationales, relayée par certains politiques et la Commission Européenne nous permettait à nous de mobiliser une diversité d'acteurs. Et si le traité avait été divisé en de multiples petits traités, en fait, on n'aurait pas pu faire ce qu'on a fait. Ils n'y avaient pas réfléchi avant, ils auraient peut-être dû. Mais c'est ça qui a été génial, et ce qui a fait aussi la dynamique de D19-20, très clairement. » Lorsqu'on observe ce formidable panel, agriculteurs et agricultrices, syndicalistes, militant.e.s d'associations féministes, environnementalistes, de défense des droits humains et sociaux, ONG, organisations de jeunesse, simples citoyen.ne.s, on ne peut s'empêcher d'effectuer un rapprochement avec le mouvement altermondialiste très actif durant les luttes contre les sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Selon Myriam Djegham, le type d'actions choisi par D19-20 comme moyen de contestation, la désobéissance civile non-violente, a joué dans la forte mobilisation des organisations de jeunesse. Ici aussi un parallèle peut être tiré avec le mouvement altermondialiste, également adepte de ce type d'action.³³ La compréhension des mécanismes qui sous-tendent les rapports économiques et sociaux du monde qui l'entoure est indispensable au militant. L'analyse des situations rencontrées sur le

31. Agence Belga, communiqué de presse du 15 mai 2014, trouvé sur *Le Soir*, <http://www.lesoir.be/545083/article/actualite/regions/bruxelles/2014-05-15/240-personnes-interpellees-dont-trois-deputes-ecolo-lors-d-une-manifestati>, site consulté le 16 décembre 2016.

32. Voir notamment les extraits des reportages vidéo de la Radio-Télévision Belge Francophone (RTBF) : https://www.rtb.be/info/regions/detail_manifestation-tendue-devant-le-european-business-summit-a-bruxelles?id=8269308, et de Radio-Télévision Luxembourg (RTL) disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=7bFVaggp30c>, sites consultés le 10 octobre 2016.

33. TENENBAUM, N., « Désobéissance civile et recomposition des pratiques protestataires dans le mouvement altermondialiste en France », dans HIEZ, D., VILLALBA, B. (dir.), *La désobéissance civile. Approches politique et juridique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p. 157-174,

terrain implique non seulement une capacité à prendre du recul mais également à mobiliser des ressources qui enrichissent son analyse de la situation.³⁴ À ce titre, le rôle d'information et de sensibilisation joué par Bruno Poncelet et la plateforme No-Transat à destinations des citoyen.ne.s se révèle primordial quant à leur accès à une analyse critique de qualité sur les traités commerciaux de libre-échange. Enfin, la journée du 15 mai 2014 représente une date clef. Les arrestations massives, l'attitude générale des forces de l'ordre, la présence de parlementaires parmi les personnes arrêtées et le fort relais médiatique qui s'en est suivi ont eu un impact considérable, ne fût-ce que par la publicité faite à la thématique du TTIP, sans compter la sensibilisation et la mobilisation accrue des militant.e.s présent.e.s.

Si l'approche par témoignage nous oblige à prendre du recul et à mettre les éléments en perspective, elle permet de dégager une nouvelle piste de travail, mettant en lumière l'importance des acteurs et actrices dans la mobilisation militante. C'est parce qu'il est passionné par la question du marché transatlantique que Bruno Poncelet a introduit cette thématique dans ses formations au CEPAG et fondé et activement soutenu No-Transat. C'est parce qu'elle avait déjà été interpellée par une conférence de ce même Bruno Poncelet que Myriam Djegham a convaincu la CSC de faire monter à la tribune un agriculteur du MIG pour parler du TTIP lors d'une action en front commun syndical. C'est pour les mêmes raisons qu'elle a participé à la réunion fondatrice de D19-20 quelques jours plus tard dans les locaux de la CGSP Bruxelles. C'est parce que Michel Cermak se rend notamment compte de l'enjeu de la clause d'arbitrage durant son travail de plaidoyer pour le CNCD-11-11 qu'il participe à l'action durant le sommet du business, se fait arrêter et en profite pour renforcer les contacts avec d'autres militants. Le lien entre importance des acteurs et actrices et mobilisation institutionnelle nous paraît donc mériter que l'on s'y attarde, notamment au regard de la composition de D19-20. Il donne une dimension supplémentaire à l'impact de l'action militante individuelle sur les changements sociaux.



Pour en savoir plus

CHERENTI, R., PONCELET, B., *Le grand marché transatlantique. Les multinationales contre la démocratie*, Éditions Bruno Leprince, Paris, 2011.

LÖWENTHAL, P., « Petits arrangements internationaux entre amis... au profit de qui ? », Justice et Paix, 29 avril 2016.

TENENBAUM, N., « Désobéissance civile et recomposition des pratiques protestataires dans le mouvement altermondialiste en France », dans HIEZ, D., VILLALBA, B. (dir.), *La désobéissance civile. Approches politique et juridique*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p. 157-174.

Sitographie

<http://www.no-transat.be/>

<http://www.d19-20.be/?lang=fr>

<http://www.stoptip.be/-fr->

<http://www.cncd.be/>

34. CULTIAUX, J., VENDRAMIN, P., *Militer au quotidien. Regards prospectifs sur le travail syndical de terrain*, UCL, Presses universitaires de Louvain, 2011.